



Saison 2024/2025 Procès-Verbal N°3

Comité de Direction

Réunion du Mardi 27 Août 2024

Présidence : Nicolas POTTIER.

Présents : Claude BARRÉ, Vincent CALLICO, Geneviève CHARRIER, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Marie-Claude HOUDAYER, Pascal PERRET et Alain QUINTON.

Absents excusés : Joël BÉASSE, Yann CHAUVEL, Pierre MONNIER, Gérard PELOUIN, Pascal PINÇON, Stéphanie PETTIER et Jean-Noël PICOT.

La séance est ouverte à : 19h00

ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Informations District.
- Questions diverses

PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal n°1 du Bureau du Comité de Direction du 11 Juillet 2024 est adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal n°2 du Comité de Direction du 25 Juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

1 - DISTRICT

3.1 – Licences :

- À la date du Mardi 27 Août, le District enregistre 11 317 licences. Pour comparaison à la même date, la saison dernière 10 785 licences étaient comptabilisées.
Pour information, à ce jour, 168 arbitres ont renouvelé dont 95 possède un dossier complet et sont donc désignables.

3.2 – Compétitions :

- Le club du FC La Brûlatte-La Gravelle a informé, ces derniers jours, qu'il souhaitait cesser ses activités. Cette information de dernière minute perturbe la composition des groupes ainsi que le calendrier du Championnat de D3.
Le club classé au rang 6 comme meilleur 2ème du Championnat de D4 a été contacté pour une proposition d'accession en D3.
- En raison de nombreuses incertitude d'engagement d'équipes, les groupes et le calendrier du Championnat de D4 (63 équipes actuellement engagées) seront disponible mercredi 28 Août (dans la soirée).
- Actuellement :
 - 3 équipes se sont engagées pour du Foot à 7. Une quinzaine d'autres ont pris des renseignements.
 - 18 équipes féminines (à 11) et 15 (à 8) sont inscrites.
 - 68 équipes de Futsal se sont engagées.
- Le Comité de Direction entérine la création de la Coupe de District Féminine à 8.
- Une corrélation entre les engagements d'équipes et le nombre de licences seniors enregistrées à ce jour (+10 % environ) interpelle.

3.3 – Décision réglementaire :

- Le Comité de Direction décide à l'unanimité de déroger à l'âge minimal pour jouer en Vétéran, sous réserve de conditions.
À compter de la saison 2024-2025, un joueur de 30 ans (né avant 1995 pour cette saison 2024-2025) pourra jouer en Vétéran s'il ne possède que la licence « Loisir » et uniquement que cette licence « Loisir ». Un joueur qui possède une autre licence « libre » ne pourra pas prétendre à cette dérogation.

3.4 – Aide aux clubs :

- Le Comité de Direction décide de perpétuer l'aide aux clubs pour l'achat de tablette. En revanche, il décide de ne proposer plus qu'un seul modèle de meilleure qualité. Le Comité de Direction valide de porter l'aide financière pour chaque tablette à 20 euros (15 euros précédemment).
Les modalités seront communiquées prochainement.
- Le Comité de Direction décide à l'unanimité que lorsqu'un joueur possède une licence « libre » ou « loisir » et une licence « Futsal » dans un même club, une somme de 4 euros sera créditée sur le compte club en fin de saison.

3.5 – Activités des clubs :

- Reçu l'extrait du procès-verbal du club de l'AS Finances de Laval en date du Lundi 24 Juin 2024 demandant sa radiation. Le Comité de Direction prend acte de cette demande.
- Nicolas POTTIER a obtenu, de la Ligue des Pays de la Loire, un délai supplémentaire de 15 jours suite à la demande de radiation de trois clubs n'ayant plus d'activité. Le District s'offusque d'une telle demande qui ne favorise pas une éventuelle reprise d'activité des clubs concernés. En effet, si un club est radié, en cas de reprise, il doit refaire les démarches administratives auprès des diverses institutions. Alors que le District est convaincu, qu'il doit être proposé de nouvelles pratiques pour conserver ces clubs et ces licenciés.

3.6 – Commissions :

- Le Comité de Direction décide à l'unanimité de confier à Dominique GARANGER et Vincent CALLICO la mise en place de la nouvelle Commission Départementale d'Arbitrage qui sera nommée lors du prochain Comité de Direction du Mardi 10 Septembre.
- Le Comité de Direction décide (9 voix pour / 1 abstention) de mettre fin aux fonctions d'Alain BEUPIED – Président de la Commission Départementale des Terrains et des Infrastructures Sportives. Le Comité de Direction le remercie pour ces nombreuses années au sein de cette commission.

3.7 – Tournoi des 4 Régions en Roumanie :

- Le Comité de Direction remercie :
 - Le Conseil Départemental pour perpétuer ce tournoi qui favorise le développement des joueurs de la délégation.
 - Arnaud BULLENGER, Conseiller Technique, pour la gestion sportive de l'équipe.
 - Robin CARTIER et Alexis TRIHAN pour leur investissement.

3.8 – Sécurisation des locaux du District :

- Le nouvel organigramme des clefs est défini. Le calendrier pour la mise en place des nouveaux cylindres et la distribution des nouvelles clefs sont à définir.
- Christophe CHESNAIS va prendre contact avec la société qui gère l'alarme du District pour faire évoluer celle-ci.
- En raison de la disparition de matériels et d'équipements, un devis va être demandé pour la pose d'une porte en haut de l'escalier menant à la mezzanine où sont stockées les dotations.

2 – QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

- Pas de question.

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mardi 10 Septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Président du District



Nicolas POTTIER

Le Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS